

Produit Veaux d'embouche

Actualisation de la couverture ASRA

Par : *François Lefebvre*

Date : *2017-01-18*



Plan de la présentation

1. Paramètres de la nouvelle étude de coût de production (2015)
 - Critères pour établir la population visée
 - Échantillon visé
3. Résultats de l'étude de coût de production VEE (2015)
 - Description de la ferme type
 - Impact de l'actualisation de la couverture ASRA
4. Résultats de l'étude de coût de production BOU (2015)
5. Conclusion

Paramètres de la nouvelle étude (2015)

Veaux d'embouche (2015)



Paramètres de la nouvelle étude (2015)

Critères d'établissement de la population cible

- En vertu des règles établies, la FADQ doit réviser tous les cinq ans les coûts de production pour établir la couverture ASRA.
- L'étude a été réalisée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) sur l'année de référence 2015.
- Le CECPA est un organisme indépendant dont le conseil d'administration est formé de représentants de l'UPA, du MAPAQ et de la FADQ.
- Un comité de travail formé de représentants des Producteurs de bovins du Québec, du ministère de l'Agriculture, de Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de la FADQ a été constitué dès le début afin de suivre les travaux et d'assurer le respect des règles méthodologiques.

Paramètres de la nouvelle étude (2015)

Critères pour établir la population admissible

- L'entreprise possède de 63 à 350 femelles de reproduction en 2015.
- Le revenu agricole brut de l'entreprise représente au moins 50 % du revenu brut total de l'entreprise et de ses propriétaires.
- Au moins 70 % des revenus agricoles provient de l'atelier veaux d'embouche.
- L'entreprise ne doit pas avoir vécu une croissance ou une décroissance de plus de 25 % du nombre d'unités de production (vaches 2015) par rapport à l'année précédente.

Nouvelle étude de coût de production (2015)

Les strates de taille retenues pour l'étude

- 63 à 94 vaches
- 95 à 149 vaches
- 150 à 350 vaches.

Les bassins retenus pour l'étude

- Bassin 1 : Gaspésie, Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Côte-Nord, Nord-du-Québec.
- Bassin 2 : Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière, Mauricie, Montérégie.
- Bassin 3 : Abitibi-Témiscamingue, Laurentides, Outaouais.

Nouvelle étude de coût de production (2015)

Résultats de l'étude de coût de production (2015)

Résultats de l'étude de coût de production

Comparaison des résultats techniques 2010 vs 2015

Description	Ferme type 2010	Ferme type 2015
Nombre de femelles de reproduction	115,4	117,2
Taux de réforme (%)	9,7	9,7
Taux de mortalité des vaches (%)	2,8	2,3
Taux de remplacement (%)	12,6	12,0
Taux de mortalité des veaux (%)	9,5	7,3
Veau réchappé/vache	0,93	0,97
Veau vendu/vache	0,79	0,83
Poids moyen de vente des veaux (kg)	304,1	312,2
Temps de travail (heures/vache)	39,8	37,0
Nombre d'exploitants-propriétaires	0,97	0,94
Superficies en culture (ha)	215,6	218,4

- Amélioration de la plupart des coefficients techniques
- Diminution du temps de travail par vache
- Augmentation du nombre de veaux vendus par vache et du poids de vente des veaux

Résultats de l'étude de coût de production

Impact sur la couverture ASRA (2010 vs 2015)

Éléments	Ferme type 2010 indexée (\$/vache)	Ferme type 2015 (\$/vache)	Écart (\$/vache)
Revenu stabilisé	1 329,81	1 479,62	+149,81
Moins Agri-investissement	20,58	22,42	+1,84
Revenu stabilisé ajusté	1 309,23	1 457,20	+147,97
Revenus du marché	1 382,87	1 489,19	+106,32
Compensation	-73,64	-31,99	+41,65

- La nouvelle ferme type génère une hausse de la couverture du programme ASRA de 42 \$/vache.
- L'augmentation du coût de production est attribuable principalement à la hausse des dépenses liées aux intrants pour cultures, à l'entretien, aux amortissements et aux intérêts payés.
- La hausse des revenus découle de l'augmentation du poids de vente et du nombre de veaux vendus par vache.

Résultats de l'étude de coût de production

Comparaison de certains éléments de coût (2010 vs 2015)

Éléments	Ferme type 2010 indexée (\$/vache)	Ferme type 2015 (\$/vache)	Écart (\$/vache)
Charges variables			
Achat d'animaux	215,10	199,20	-15,90
Intrants pour cultures	93,24	140,65	+47,41
Alimentation achetée	123,46	138,33	+14,87
Entretien de machines	101,90	127,09	+25,19
Autres charges variables	424,52	473,63	+49,11
Total des charges variables	958,22	1 078,90	+120,68
Charges fixes	146,86	188,43	+41,57
Amortissement	159,75	188,54	+28,79
Rémunération de l'exploitant	444,48	428,42	-16,06
Total des charges	1 709,31	1 884,29	+174,98
Moins autres revenus	379,50	404,67	+25,17
Revenu stabilisé	1 329,81	1 479,62	+ 149,81

Paramètres de la nouvelle étude (2015)

Bouvillons et bovins d'abattage (2015)



Résultats de l'étude de coût de production

Comparaison des résultats techniques 2010 vs 2015

Description	Ferme type 2010	Ferme type 2015
Nombre de bouillons vendus	1 592	2 203
Taux de mortalité (%)	1,52	2,03
Poids d'entrée des bouillons (kg)	337,7	334,5
Poids de vente des bouillons (kg vif)	660,2	689,5
Gain moyen par bouillon (kg)	322,5	355,0
Durée d'élevage (jours)	216	251
Gain journalier (kg/jour)	1,49	1,41
Taux de conversion	7,03	7,59
Temps de travail (heures/bouillon)	5,85	5,30
Nombre d'exploitants-propriétaires	1,778	1,781
Superficies en culture (ha)	306,2	296,2

- Augmentation de la taille de la ferme type
- Diminution du temps de travail par bouillon produit
- Augmentation du poids de vente des bouillons et du gain moyen par bouillon
- Détérioration du taux de conversion alimentaire (poids de vente plus élevé)

Résultats de l'étude de coût de production

Impact sur la couverture ASRA (2010 vs 2015)

Éléments	Ferme type 2010 indexée (\$/bouvillon)	Ferme type 2015 (\$/bouvillon)	Écart (\$/bouvillon)
Revenu stabilisé	2 640,47	2 735,38	+94,91
Moins Agri-investissement	-8,62	-9,48	-0,86
Revenu stabilisé ajusté	2 631,85	2 725,90	+94,05
Prix de vente	2 634,42	2 715,40	+80,98
Compensation	-2,57	10,50	+13,07

- La nouvelle ferme type génère une légère hausse de la couverture du programme ASRA (13 \$/bouvillon)
- L'augmentation du revenu stabilisé et du prix de vente sont attribuables principalement à la hausse des poids de vente des bouvillons

Résultats de l'étude de coût de production

Comparaison de certains éléments de coût (2010 vs 2015)

Éléments	Ferme type 2010 indexée (\$/bouvillon)	Ferme type 2015 (\$/bouvillon)	Écart (\$/bouvillon)
Charges variables			
Achat d'animaux	1 927,96	1 939,23	+11,27
Intrants pour cultures	82,55	63,03	-19,52
Alimentation achetée	301,10	332,93	+31,83
Travaux à forfait	33,50	111,92	+78,42
Autres charges variables	249,16	238,81	-10,35
Total des charges variables	2 594,27	2 685,92	+91,65
Charges fixes			
Amortissement	51,43	60,57	+9,14
Rémunération de l'exploitant	56,42	48,00	-8,42
Total des charges	2 761,54	2 837,49	+75,95
Moins autres revenus	121,07	102,11	-18,96
Revenu stabilisé	2 640,47	2 735,38	+94,91

Conclusion-VEE

Modifications au programme ASRA en 2017

- Application de la nouvelle ferme type à compter de l'année d'assurance 2017
- Assouplissement des règles pour les animaux vendus pour la reproduction assurés au produit ASRA Bouvillons et bovins d'abattage.
- Maintien de la limite collective assurable annuellement 234 000 femelles de reproduction de type de boucherie
- Maintien du minimum assurable de 2 092 kg de veau vendu
- Palier de contribution demeure à 351 femelles de reproduction et 95 935 kg de veau pour l'application de la modulation de la prime (50 : 50)

Suivi découlant du contexte particulier observé en 2015

- À la demande de la FADQ, le CECPA suivra l'évolution des dépenses d'entretien et d'intrants pour les cultures au cours de prochaines années et recommandera, s'il y a lieu, des ajustements à la ferme type.

Conclusion-BOU

Modifications au programme ASRA en 2017

- Application de la nouvelle ferme type à compter de l'année d'assurance 2017
- Maintien de la limite collective assurable : 68 000 000 kg de gain
- Maintien des minimums assurables 7 802 kg de gain ou 680 kg de gain si entreprise assurée au produit ASRA - Veaux d'embouche
- Palier de contribution demeure à 1 336 701 kg de gain pour l'application de la modulation de la prime (50 : 50)

Suivi découlant du contexte particulier observé en 2015

- À la demande de la FADQ, le CECPA suivra l'évolution du profil d'achat des veaux d'embouche, du poids de vente des bouvillons et des performances techniques et recommandera, s'il y a lieu, des ajustements à la ferme type dans l'avenir

Merci de votre attention!

*La Financière
agricole*
Québec 

1 800 749-3636 | www.fadq.qc.ca

